Energie en Valais

Position des Vert·e·s Valais

Objectifs de ce document

Ce document vise à informer sur la vision des Vert·e·s Valais en matière d'énergie, sur les mesures prioritaires à mettre en place pour atteindre les objectifs de la stratégie énérgétique 2050, sur les pesées d'intérêts entre le développement des énergies renouvelables, la biodiversité et le paysage.

Il sert de support aux député·e·s dans le cadre du traitement de la loi sur l'énergie au Grand Conseil, et d'argumentaire auprès des membres et du public.

Septembre 2022

GRÜNE
LES VERT·E·S
VALAIS WALLIS

Table des matières

1. **Historique** p. 3
2. **Enjeux énergétiques** p. 5
3. **Mesures pour répondre aux enjeux énergétiques** p. 10
4. **Résumé, objectifs et mesures** p. 17

Sources des données:

Le solaire photovoltaïque en Valais, v.02.2022 - Oïken
Office fédéral de la statistique (OFS)
Office fédéral de l'énergie (OFEN)
Statistique globale suisse de l'énergie 2021
Statistiques de l'énergie Etat du Valais
https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/approvisionnement/approvisionnement-en-electricite/negociations-suisse-ue-dans-le-domaine-de-lenergie.html
https://negawatt.org/sobriete-efficacite

Groupe de travail :

Mathieu Clerc, Christophe Clivaz, Nathalie Cretton, Céline Dessimoz, Magali Di Marco, Carole Morisod, Jérémie Savioz, Emmanuel Revaz, Brigitte Wolf

1 Historique

Suisse

21 mai 2017
La population Suisse accepte la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Les buts de celle-ci sont les suivants:

- Utilisation rationnelle de l'énergie
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable indigène
- Sortie du nucléaire

6 octobre 2017
La Suisse ratifie l'Accord de Paris avec comme objectif de réduire de moitié d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990.

26 mai 2021
Le Conseil fédéral rompt les négociations portant sur l'Accord cadre institutionnel avec l'UE. Par conséquent, aucun accord sur l'électricité ne verra le jour à court et moyen termes.

13 juin 2021
A la suite de la stratégie énergétique 2050 et de la ratification de l'Accord de Paris, la population suisse vote contre la loi CO2.

2022
Dans un contexte géopolitique tendu, la Confédération et les cantons se préparent à des scénarios de pénuries d'énergie.

Valais

Août 2018
Le canton publie un document s'intitulant "Stratégie de développement durable à l'horizon 2030". Il y est mentionné que le Valais souhaite jouer un rôle clef dans la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique du pays.

17 avril 2019
Le canton du Valais publie un document nommé : "Valais, Terre d'énergies: Ensemble vers un approvisionnement 100% renouvelable et indigène". Ce document a comme objectif un approvisionnement énergétique 100% renouvelable et indigène en 2060.

2022
La nouvelle loi sur l'Énergie est en cours d'élaboration en Valais, sa première lecture parlementaire devrait intervenir en décembre.
Une consultation est lancée en juin pour une loi sur le climat.

14 septembre 2022
Le Conseil d'Etat arrête un catalogue de mesures d'économies à réaliser au sein de l'administration cantonale visant à limiter le risque de pénurie durant l'hiver 2022–2023.

2
Enjeux énergétiques

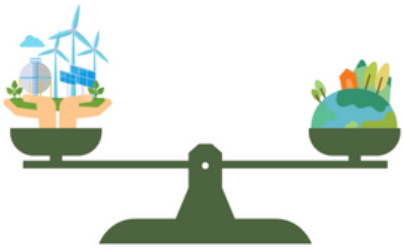

1 Situation actuelle en Suisse

Consommation d'énergie et d'électricité

La consommation globale d'énergie comprend les carburants, l'électricité, les combustibles fossiles, le gaz et s'élève à environ 220 TWh en Suisse (794 720 térajoules).

En 2021, la seule consommation d'électricité était de 58 TWh (soit 26 % de l'énergie globale.

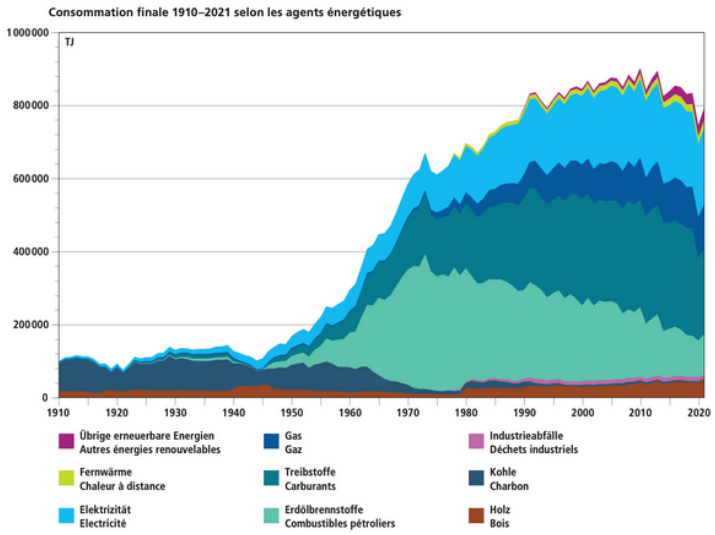

BFE, Schweizerische Gesamtenergiestatistik 2021 (Fig. 1)
OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie 2021 (fig. 1)

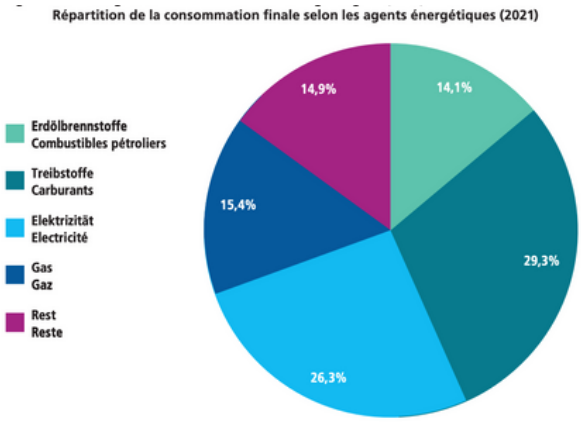

BFE, Schweizerische Gesamtenergiestatistik 2021 (Fig. 2)
OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie 2021 (fig. 2)

Production d'électricité

La production d'électricité indigène, quant à elle, se monte à 62 TWh en 2021. 58% d'origine hydraulique, 33% d'origine nucléaire. Le reste provient des centrales thermiques classiques (4%) et de diverses sources renouvelables (5%) telles que les installations photovoltaïques, éoliennes et de biogaz.

La Suisse produit habituellement plus d'électricité qu'elle n'en consomme. Elle est toutefois importatrice durant le période hivernale.

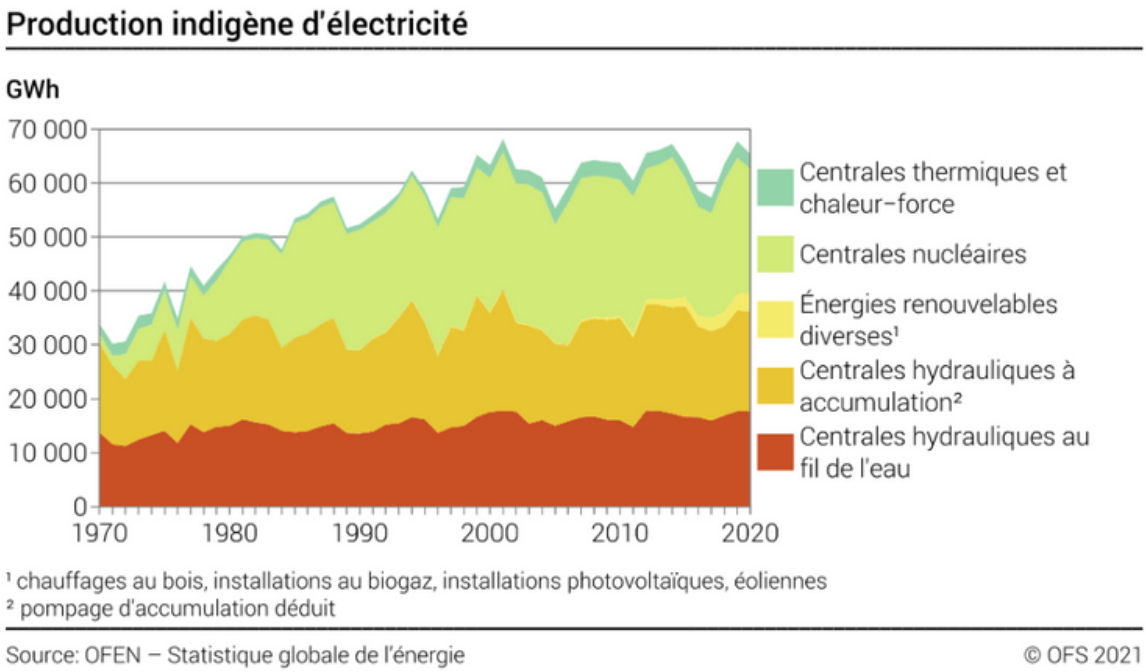

Dépendance de la Suisse vis-à-vis de l'étranger

.

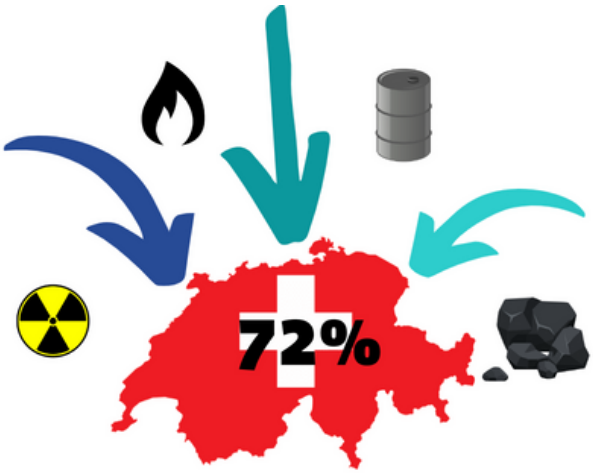

En 2020, la Suisse dépendait à 72% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie. Les agents énergétiques d'origine fossile représentent 66% de la dépendance, les 34% restants sont des combustibles nucléaires. Cela représente une balance commerciale extérieure en matière d'énergie de -3,7 milliards de francs en 2020 (plus d'importations que d'exportations) et -6,1 milliards de francs en 2021.

Plus de 80% des émissions de CO2 dans le monde sont dues à la combustion des énergies fossiles. Investir dans les énergies fossiles nuit à la biodiversité et accentue le réchauffement climatique. Les institutions de la fonction publique, les caisses de pensions et les instituts financiers investissent chaque année dans les énergies fossiles, ils ont donc leur part de responsabilité dans l'effondrement de la biodiversité et le réchauffement climatique. Afin de respecter l'Accord de Paris ils doivent rapidement mettre en place des plans de désinvestissements des énergies fossiles.

Source: OFS

Dépendance énergétique

Production indigène d'énergie à partir d'agents énergétiques primaires et importations (solde importateur d'agents énergétiques et combustibles nucléaires)

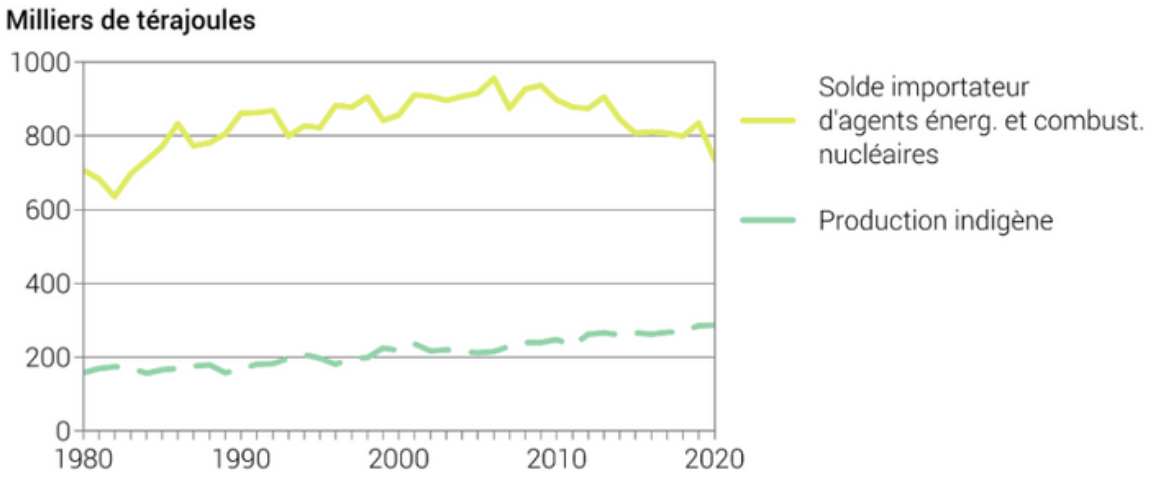

Source: OFEN – Statistique globale de l'énergie

© OFS 2021

Le Conseil fédéral a annoncé en février 2022 sa volonté de faciliter et d'accélérer les procédures d'approbation d'installations hydroélectriques et éoliennes. Une table ronde consacrée à l'énergie hydraulique réunissant les conférences cantonales, les fournisseurs d'énergie et les organisations de protection de l'environnement a publié en décembre 2021 une série de recommandations à l'attention des autorités.

2 Situation actuelle en Valais

En Valais, la consommation annuelle d'électricité est stable depuis une dizaine d'années à environ 3,2 TWh (Ø2009-2019) y compris la grande industrie, car l'augmentation de la population est compensée par une meilleure efficacité des appareils et une meilleure isolation des bâtiments.

La production valaisanne provient essentiellement de l'énergie hydraulique. En 2020-2021, elle se monte à 10,33 TWh.

3 Situation future

L’énergie consommée en 2050 devra être 100% renouvelable, selon la stratégie énergétique de la Confédération. Suite à la décision populaire de renoncer aux centrales nucléaires, nous devons remplacer rapidement l'équivalent de 20 TWh d'électricité. Le Valais a un rôle clé à jouer dans cette transition. Cela implique la création ou le développement d'infrastructures de production:

- Photovoltaïque
- Hydraulique (rehaussements et nouveaux barrages)
- Géothermique
- Eolienne
- Biomasse

Certains scénarios prévoient une augmentation de la consommation en raison de l'électrification de la mobilité et de la numérisation. On constate cependant une consommation stable en Valais durant les dix dernières années, grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Le Valais possède un potentiel en matière d’énergie photovoltaïque encore largement sous-exploité. En 2018 seulement 0,6% de la production électrique du canton provenait de l'énergie photovoltaïque - un chiffre dérisoire en regard du rayonnement solaire le plus élevé de Suisse.

Le Valais est le premier canton producteur d’énergie hydroélectrique, avec 160 centrales pour environ 10 TWh par année, soit environ le quart de l’ensemble de la production hydroélectrique suisse.

Il ne faut pas oublier que la production et la consommation électrique valaisanne s’inscrivent dans un marché national et européen voire mondial.

3 Mesures pour répondre aux enjeux énergétiques

1 Sobriété et efficacité énergétique

La sobriété est le premier pas de la transition énergétique. Elle implique la réduction de la consommation d'énergie et la lutte contre le gaspillage. Elle contribue à la préservation des ressources naturelles et du climat ainsi qu'à la sortie du nucléaire. Elle participe également à la sortie des énergies fossiles et à une meilleure adaptation face aux différents contextes géopolitiques.

De plus, l'amélioration de l'efficacité des appareils électriques permet de réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin. La sobriété et l'efficacité énergétique passent notamment par les mesures suivantes:

- La mise en place d'outils et de conseils pour la réduction de la consommation d'énergie, y compris dans les processus industriels
- L'isolation des bâtiments
- L'application des bases légales actuelles (interdiction de chauffage électrique)
- La suppression des chauffages à énergie fossile et électriques directs
- La réduction de la température des bâtiments
- Le remplacement des équipements énergivores
- La réduction des éclairages publics et notamment des vitrines et des enseignes lumineuses
- Le développement de smart grids
- Le changement des habitudes de consommation
- L'amélioration des dessertes en transports publics et réduction du nombre de véhicules individuels

2 Développement du photovoltaïque

En Suisse, le potentiel d'électricité solaire exploitable sur les toits et façades des bâtiments existants avoisine les 67 TWh par an, ainsi que 10 TWh sur les infrastructures (Source Photovoltaik-Potenziale der Schweiz).

L'ensemble de ces potentiels représente davantage que la totalité de la consommation électrique nationale. Cela signifie que la production solaire, qui se montait à 2,84 TWh en 2021, pourrait être multipliée par 45 sans occuper de surfaces au sol supplémentaires.

La production solaire sur les toits doit être généralisée dans les plus brefs délais

La nécessité de développer le photovoltaïque sur les toits est d'intérêt public. En ce sens, il doit primer sur l'intérêt individuel. L'obligation de couvrir tous les toits de panneaux photovoltaïques doit être adoptée et mise en place d'ici 2035, en prenant exemple sur le canton de Bâle-Ville.

En Valais, le potentiel de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments est estimé à 4,2 TWh (dont 3,1 TWh en toitures et 1,1 TWh en façades). C'est environ deux fois la consommation du Valais (hors grande industrie qui fluctue beaucoup) et c'est surtout 183 fois la production du projet Gondosolar.

Les projets photovoltaïques doivent se focaliser sur des surfaces existantes

Le territoire valaisan s'urbanise plus rapidement que le reste du pays. L'étalement des infrastructures et la consommation des sols sont des facteurs aggravants des crises climatiques et énergétiques, et accentuent l'effondrement de la biodiversité. Ainsi, les grands projets photovoltaïques doivent se focaliser sur les infrastructures existantes.

Nous entendons par "infrastructures existantes" les toits, les façades, les infrastructures routières, les aménagements hydroélectriques...

Selon une récente étude, le potentiel de production d'électricité solaire par de grandes installations dans l'environnement construit et sur les infrastructures existantes est de 1 à 1,8 TWh/an. (murs et bassin de rétention, garde-corps des couronnements, toitures supérieures à 300m2, façades supérieures à 400m2, murs anti-bruit, glissières de sécurité, couverture des routes, serres, STEP, parking et dépôts de matériaux).

Cela représente en tout un potentiel de production d'électricité photovoltaïque en Valais sur les infrastructures existantes entre 5,2 et 6 TWh.

3 Développement de l'hydroélectricité

Première source d'électricité en Valais et en Suisse, son développement est à privilégier notamment pour la production et le stockage. Cependant, les Vert·e·s Valais restent attentifs à l'impact sur la biodiversité et le paysage dans leur pesée des intérêts et lors de la mise en œuvre des différents projets. Gardons à l'esprit que les acteurs de l'hydroélectricité peuvent aussi devenir les garants de la bonne santé des cours d'eau.

Une déclaration commune issue d'une table ronde nationale consacrée à l'énergie hydraulique a identifié 15 projets prometteurs sur le plan énergétique (dont 8 en Valais). L'accord de la Table Ronde prévoit également une accélération de l'assainissement des ouvrages hydro-électriques existants (garantie des débits minimaux).

Ces projets doivent encore être analysés en détail et les mesures de compensation définies. Les Vert·e·s Valais soutiennent cependant le processus et les conclusions de cette déclaration commune car, en l'état, ces projets ont été sélectionnés selon les critères souhaités:

1. Projets énergétiquement prometteurs et dont la mise en œuvre aura aussi peu d'effets que possible sur la biodiversité et le paysage.
2. Les nouveaux projets doivent s'inscrire dans le cadre du Plan Directeur cantonal. La planification à long terme ne doit pas s'appuyer que sur les enjeux énergétiques, mais aussi sur les enjeux environnementaux.
3. Les projets d'importance nationale en termes de production énergétique doivent impérativement s'insérer dans une planification nationale, elle-même garante d'une pesée des intérêts à une échelle adaptée (Alpes suisses).
4. Tout projet majeur doit être accompagné, au stade de sa mise à l'enquête publique, d'une étude d'impact sur l'environnement (selon les bases légales en vigueur). En cas d'admission du projet, l'impact estimé sur le paysage ou la biodiversité doit être compensé selon les directives de la Confédération.

Le canton du Valais étudie actuellement plus d'une vingtaine de projets hydroélectriques sur son territoire, c'est donc une dizaine de plus que ce qui est envisagé dans la table ronde. Ainsi nous serons très attentifs à la pertinence des projets supplémentaires mais aussi à leur impact sur la biodiversité et le paysage.

4 Eolien

En 2020, notre pays compte une quarantaine d'installations, qui produisent au total quelque 140 gigawattheures (GWh) d'électricité.

En Suisse, les éoliennes produisent deux tiers de leur électricité en hiver, période au cours de laquelle les besoins en énergie pour le chauffage et l'éclairage sont plus élevés. Cette source d'énergie est intéressante toute l'année, de jour comme de nuit, mais son potentiel en Valais reste faible (voir figure ci-jointe). Elle ne peut pas être considérée comme une solution majeure pour l'avenir de la production d'électricité de notre canton.

En montagne, où se concentrent la majorité des projets à l'étude, de nombreuses éoliennes déjà en activité montrent des problèmes de maintenance dus aux conditions extrêmes, et les conflits avec le paysage et la biodiversité (oiseaux) sont parfois impossibles à résoudre.

Localement, un projet peut être admis pour autant qu'il s'inscrive dans le plan directeur cantonal, que la population adhère au projet et qu'une étude d'impact environnemental approfondie ait conclu qu'il n'entraîne pas de répercussions négatives majeures sur la biodiversité.

Installations éoliennes en Suisse:

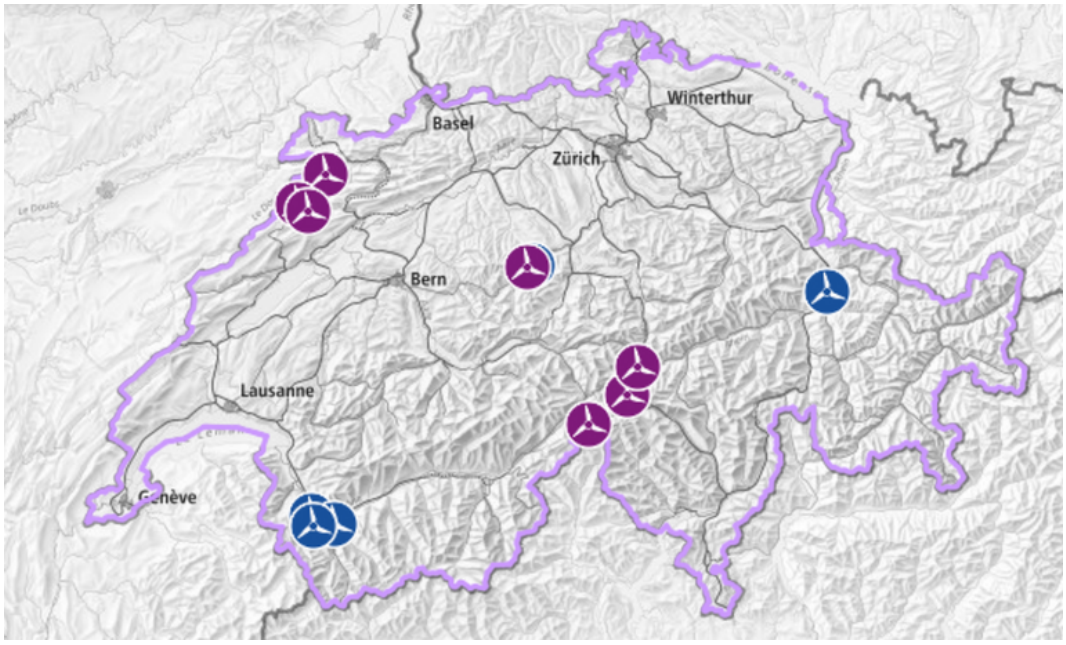

5 Centrales à gaz, mazout et nucléaires

Malgré les récentes décisions de la Confédération, les Vert·e·s s'opposent à la construction ou à la réhabilitation de ces centrales. Pour des raisons environnementales, sécuritaires mais aussi géopolitiques, il n'est plus question d'investir dans les énergies fossiles ou nucléaires.

Investir 700 à 900 millions pour remettre en service des centrales à gaz d'appoint n'a plus de sens, ces montants doivent être engagés dans une transition énergétique durable.

4
En résumé

Objectifs

- Mise en œuvre de la transition énergétique 2050 en respectant l'Accord de Paris.
- Approvisionnement énergétique 100% renouvelable et indigène à l'horizon 2050 (et non 2060 comme le propose le canton du Valais).
- Diminution des consommations d'énergie par l'individu, les pouvoirs publics et les entreprises (sobriété).
- Réduction de la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin (efficacité énergétique).
- Développement de la production énergétique renouvelable sans impacter sensiblement la biodiversité et l'environnement.

4
En résumé

Mesures

Créer les conditions cadres pour favoriser la sobriété énergétique dans tous les secteurs d'activité, notamment

- Réaliser des campagnes de promotion de la sobriété énergétique auprès de la population et des entreprises
- Réduire les éclairages publics, les éclairages publicitaires et de vitrines commerciales
- Réduire la température des bâtiments publics en hiver et l'utilisation de climatisation en été

Mettre en place des programmes d'efficacité énergétique, notamment:

- Isoler les bâtiments, remplacer les chauffages électriques, interdire les nouvelles installations de chauffage à énergies fossiles dès aujourd'hui et remplacer les existantes d'ici 2035. Mise en place de soutiens financiers incitatifs.
- Développer fortement l'offre de transports publics.
- Développer des réseaux intelligents (smart grids).

Mettre en place des mesures de production d'énergies renouvelables, notamment:

- Développer des projets photovoltaïques rapidement en se focalisant sur les infrastructures existantes : toits, façades, routes, autoroutes, parkings, STEP, pylônes, murs et lacs de barrages, paravalanches, etc.
- Rendre obligatoire l'installation de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions et créer les conditions favorables à l'installation généralisée sur les bâtiments existants.
- Promouvoir le solaire thermique pour délester les besoins en électricité.
- Planifier les installations d'énergie renouvelable de façon à limiter les impacts sur la biodiversité et le paysage.
- Conserver les producteurs hydrauliques en mains publiques.
- Obliger les instituts financiers à établir des plans de désinvestissements des énergies fossiles.